

- ☐ AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
☐ AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11
☐ AV Oost & West Vlanderen : Tél.: 09 244 77 11
☒ AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Code PC Rési. RS



Personnes responsables de l'exécution du travail:

Nom, Prénom: idem

N° de TVA: 751 435 733

ou n° de la carte d'identité: _____

Distributeur: EBC

Compteur: n°: NP index: _____

Type de comptage: ☐ jour - ☐ bihoraire - ☐ nuit -

RAPPORT n°: N 15/2273/05-13/1

Membre n°: _____ Quittance n°: 22730315

Installation: Nom: M^r TAHIR

Adresse: Rue de Maloche, 28

5340 BESVES

Date de visite: 13/05/2003

Propriétaire ou Mandataire: Tél.: 081/47 01 44

Nom, Prénom: idem

Adresse: _____

Demandeur: _____

22.92
20-2-2
dossier 11

Type de visite: ☒ 270 ☐ 271 ☐ 276 RGIE Nature de l'installation: ☐ Nouvelle ☐ Extension ☐ Modifi. ☐ Existante ☒ Temporaire

Contrôle sur base des prescriptions du: ☒ RGIE: art. ☒ 86 ☐ 87 ☐ 88 ☐ 95 ☐ RGPT ☐ R.T. ☐ de la Cie d'électricité

Installation conçue pour la tension de II 230 V, AC, Protection branchement: NP A Type: max 63 A

Description du branchement: Action Type câble: EXVB Section: 4 x 16 mm²

Alimentation tableau principal: 4 x 10 mm² Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 1

Type de prise de terre: 2 points Résistance de dispersion: 29 Ohms Isolement général: 10 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

<u>Voie schémas</u>		
<u>1 D.I. 63 / 300 mA</u>		
<u>1 D.I. II 16 A</u>		
<u>1 prise II</u>		

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):

Neant

Le différentiel général était - a été - plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le _____ ainsi que avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telle que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:

LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE - EST - N'EST PAS - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS
L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le _____
Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées à la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de mai des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature



Annexes: _____

SA DU DISTRIBUTEUR:

21354